

FICHE AIDE A LA DECISION ET EVALUATION DES POTENTIELS

Caractéristiques

Outil méthodologique mis à disposition du client afin de le conforter dans ses choix. Cet outil d'aide à la décision permet de mettre en œuvre une batterie de tests avec l'appui et la validation d'un professionnel psychologue.

Objectifs

- Conseiller l'entreprise dans le choix des candidats qu'elle a sélectionnés, dans le cadre d'un recrutement, d'une mutation, d'une évolution de poste...
- Cerner les aptitudes, les connaissances, les motivations, la personnalité du candidat au regard d'un profil de poste

Contenu

Valider avec l'entreprise les critères de choix au regard de l'emploi

- prise de contact entre l'entreprise et le Psychologue référent
- précision des besoins et attentes ; contexte général de l'entreprise
- définition d'un référentiel précis du poste (profil, niveau, expérience, fonctions, missions et objectifs, compétences, aptitudes...)
- validation des actions méthodologiques à mettre en œuvre
- validation du mode de communication avec l'entreprise

Réaliser les tests et faire passer des entretiens individuels à partir d'une grille élaborée en fonction des critères du poste

Etablir le profil des potentialités des candidats

Rédiger une synthèse avec commentaire des résultats et avis

Méthodologie mise en oeuvre

Tests de personnalité, tests de valeurs professionnelles, intérêts et motivation, tests de connaissances (générales et techniques), d'aptitudes intellectuelles

Modalités de restitution

Elaboration d'une fiche synthèse faisant état du positionnement du candidat sur les critères pré-définis et d'un avis

Avantages pour le client

- structure délocalisée (garantie de neutralité sur les évaluations)
- possibilité d'intervention dans les locaux du client (si nécessaire)
- déontologie pour les deux parties en présence
- garantie de confidentialité
- crédibilité des résultats aux yeux des salariés (éliminations des risques de suspicion)
- partenariat et suivi de proximité sur l'évolution des compétences de l'entreprise.

Bénéfices pour le client

- limitation des risques dans le choix
- capitalisation de la connaissance approfondie de son personnel (résultats)
- point d'entrée du plan de formation
- démarche mieux acceptée par les salariés et les syndicats (outils validés, résultats communiqués aux candidats et accès au compte rendu).

Arguments d'autorité :

- 100 % des intervenants sont des psychologues diplômés d'Etat
- 100 % des intervenants disposent de formations validées aux techniques d'entretien
- Tests homologués et validés scientifiquement
- Formation régulière des consultants.
- Interventions et Reconnaissance auprès d'entreprises (liste de références sur demande).